



**Conseil économique et  
social**

Distr.  
GÉNÉRALE

EB.AIR/WG.5/73  
19 juin 2002

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**ORGANE EXÉCUTIF DE LA CONVENTION SUR LA POLLUTION  
ATMOSPHÉRIQUE TRANSFRONTIÈRE À LONGUE DISTANCE**

Groupe de travail des stratégies et de l'examen  
(Trente-quatrième session, Genève, 18-20 septembre 2002)

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA TRENTE-QUATRIÈME SESSION**

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève,  
et s'ouvrira le mercredi 18 septembre 2002, à 10 heures

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Projet d'instrument juridique sur le financement des activités de base (EB.AIR/WG.5/72).
3. Préparatifs de l'examen du Protocole de Göteborg (EB.AIR/WG.5/2002/1 et 3).
4. Préparatifs de l'examen du Protocole sur les métaux lourds.
5. Préparatifs de l'examen du Protocole sur les polluants organiques persistants (EB.AIR/WG.5/2002/2).
6. Échange d'informations et de technologie (EB.AIR/WG.5/2002/4, 5 et 6).
7. Élection du bureau.
8. Questions diverses.
9. Adoption du rapport.

Les documents établis sous les auspices ou à la demande de l'Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance aux fins d'une distribution GÉNÉRALE doivent être considérés comme provisoires tant qu'ils n'ont pas été APPROUVÉS par l'Organe exécutif.

## NOTES EXPLICATIVES ET CALENDRIER PROVISOIRE

### **Point 1: Adoption de l'ordre du jour (Mercredi 18 septembre, matin)**

Le Groupe de travail adoptera l'ordre du jour de la session.

### **Point 2: Projet d'instrument juridique sur le financement des activités de base (Mercredi 18 septembre et jeudi 19 septembre avec, si nécessaire, des groupes de rédaction de session)**

À sa dix neuvième session, l'Organe exécutif a examiné les résultats des travaux menés par le Groupe de travail des stratégies et de l'examen à sa trente-troisième session (EB.AIR/WG.5/70) concernant le financement des activités de base. L'Organe exécutif a décidé d'achever ses travaux sur le financement à long terme des activités de base à sa vingtième session et d'en tenir compte pour préparer sa contribution à la Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe», prévue à Kiev en mai 2003, et a prié le Groupe de travail des stratégies et de l'examen d'achever la mise au point du projet de protocole en réglant les quelques questions restées en suspens et d'élaborer, à titre de solution de remplacement, une décision et une recommandation qui faciliteraient le financement volontaire et proposeraient des moyens de notifier et de comptabiliser les contributions (ECE/EB.AIR/75, par. 18).

Dans la Déclaration ministérielle qui a été adoptée à Göteborg (par. 10), les Parties ont reconnu que les activités de base menées au titre de la Convention devaient bénéficier d'un financement suffisant si l'on voulait que les protocoles soient dûment appliqués et que de nouvelles mesures de réduction d'un rapport coût-efficacité optimal soient mises au point. À cette fin, elles ont demandé que soit élaboré un mécanisme de financement stable et durable, de nature à préserver les possibilités de contributions en nature, et prévoyant la coordination internationale des activités relatives aux effets sur la santé et les écosystèmes et des travaux consacrés à l'établissement de modèles d'évaluation intégrée, par un élargissement approprié du champ d'application du Protocole EMEP, par exemple.

À une réunion tenue les 25 et 26 avril 2002, les chefs de délégation ont examiné les travaux à entreprendre ultérieurement en réponse à la demande formulée par l'Organe exécutif. Le Groupe de travail des stratégies et de l'examen devrait adopter le rapport sur les travaux de la réunion des chefs de délégation (EB.AIR/WG.5/72). L'avant-projet révisé de protocole (annexe I) et le projet de décision (annexe II) qui étaient joints à ce rapport devraient servir de base aux futures délibérations.

Comme cela a été annoncé durant la réunion des chefs de délégation (EB.AIR/WG.5/72, par.19), le Président fera un tour de table pour demander à chaque délégation d'annoncer sa position au sujet du protocole et de faire savoir si elle serait prête à signer cet instrument.

### **Point 3: Préparatifs de l'examen du Protocole de Göteborg (Mercredi 18 septembre, après-midi)**

Le Groupe de travail des stratégies et de l'examen devrait évaluer les travaux menés pour préparer l'examen du Protocole de Göteborg de 1999, notamment les progrès accomplis dans

la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique ainsi que les polluants qui sont responsables de ces effets. Il fera également le bilan des travaux sur la pollution particulaire (inventaires des émissions, effets sur la santé, modèles atmosphériques et modèles d'évaluation intégrée). À cet effet, il y aura lieu de tenir compte des activités pertinentes menées dans le cadre de l'EMEP et du Groupe de travail des effets ainsi que des initiatives prises dans ce domaine par la Communauté européenne ou au niveau national.

Le Groupe de travail sera saisi du rapport sur les modèles d'évaluation intégrée (EB.AIR/WG.5/2002/1) récapitulant notamment les résultats de la vingt-septième réunion de l'Équipe spéciale, tenue à Oslo du 13 au 15 mai 2002. L'Équipe spéciale a examiné, entre autres, différentes options permettant de définir des variables cibles et d'autres résultats de modèles intéressant les politiques en vue de l'examen du Protocole de Göteborg.

Le Groupe de travail sera saisi également d'un rapport du Groupe spécial d'experts de l'ammoniac sur l'état d'avancement des travaux portant sur la réduction de l'ammoniac (EB.AIR/WG.5/2002/3), dans lequel sont exposés les résultats de sa deuxième réunion, tenue du 26 au 28 novembre 2001 à Bologne (Italie).

Le Groupe de travail devrait présenter à l'Organe exécutif une proposition quant aux nouvelles mesures à prendre et à la contribution nécessaire à l'examen du Protocole.

#### **Point 4: Préparatifs de l'examen du Protocole sur les métaux lourds (Mercredi 18 septembre, après-midi)**

Le Groupe de travail des stratégies et de l'examen devrait évaluer les travaux de préparation de l'examen du Protocole sur les métaux lourds et, notamment, étudier les informations intéressant les mesures qu'il est prévu de revoir dans le Protocole. À cet effet, il y aura lieu de tenir compte des activités pertinentes menées dans le cadre de l'EMEP et du Groupe de travail des effets ainsi que des initiatives prises dans ce domaine par la Communauté européenne ou au niveau national.

Le Groupe de travail sera informé des progrès accomplis dans les travaux relatifs aux métaux lourds menés dans le cadre de l'EMEP et du Groupe de travail des effets. Il pourrait par ailleurs prendre note de l'état d'avancement des travaux menés au Centre de coordination pour les effets (CCE) et au Centre de synthèse météorologique-Est (CSM-E) de l'EMEP, qui ont élaboré un rapport commun sur la modélisation et la cartographie préliminaires des charges critiques pour le cadmium et le plomb en Europe.

Le Groupe de travail devrait élaborer, à l'intention de l'Organe exécutif, une proposition quant aux nouvelles mesures à prendre et à la contribution nécessaire à l'examen du Protocole, notamment une éventuelle approche fondée sur les effets qui servirait de base aux nouvelles mesures.

#### **Point 5: Préparatifs de l'examen du Protocole sur les polluants organiques persistants (Jeudi 19 septembre, matin)**

Le Groupe de travail des stratégies et de l'examen devrait évaluer le travail accompli en préparation de l'examen du Protocole sur les polluants organiques persistants (POP), notamment

les informations relatives aux polluants qu'il est prévu de revoir dans le Protocole et aux polluants pouvant être intégrés dans cet instrument. À cet effet, il y aura lieu de tenir compte des activités pertinentes menées dans le cadre de l'EMEP et du Groupe de travail des effets ainsi que des initiatives prises dans ce domaine par la Communauté européenne ou au niveau national.

Le Groupe de travail sera saisi du rapport relatif à la nouvelle évaluation des POP (EB.AIR/WG.5/2002/2) établi par le Président du Groupe d'experts sur les POP, qui tient compte des délibérations de ses deuxième et troisième réunions, tenues à Torun (Pologne) du 24 au 26 octobre 2001 et à Genève les 5 et 6 juin 2002. Ce rapport récapitule les informations relatives aux réévaluations prévues des dispositions du Protocole sur les POP relatives aux substances ainsi que des jugements d'experts en la matière. Y sont également résumées des informations sur des substances exclues du Protocole. L'intégralité des données sur les substances sur lesquelles ont porté les travaux du Groupe d'experts a été imprimée sous la forme d'un document d'information informel.

Le Groupe de travail sera informé également des activités menées par l'Équipe spéciale des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique, dirigée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette équipe a réalisé une évaluation des risques que présentent les POP pour la santé (EB.AIR/WG.1/2002/14), évaluation qui sera présentée au Groupe de travail des effets à sa vingt et unième session.

Le Groupe de travail devrait élaborer, à l'intention de l'Organe exécutif, une proposition quant aux nouvelles mesures à prendre et à la contribution nécessaire à l'examen du Protocole.

**Point 6: Échange d'informations et de technologie  
(Jeudi 19 septembre, après-midi)**

Le Groupe de travail des stratégies et de l'examen devrait examiner les progrès réalisés en matière d'échange d'informations et de technologie et, notamment, se pencher sur les travaux intéressant les questions technico-économiques et les informations reçues relatives aux mesures portant sur des produits destinées à réduire les émissions de composés organiques volatils (COV), de POP et de métaux lourds.

Le Groupe de travail sera saisi du rapport relatif à l'atelier sur les techniques de réduction des émissions provenant de sources fixes, tenu à Varsovie du 5 au 7 décembre 2001 (EB.AIR/WG.5/2002/5). Il sera saisi également du résumé analytique (EB.AIR/WG.5/2002/6) d'un rapport sur la réduction des émissions de mercure provenant des centrales au charbon, établi par la délégation des États-Unis comme cela a été annoncé à la trente-troisième session du Groupe de travail (EB.AIR/WG.5/70, par. 37).

Par ailleurs, le Groupe de travail sera saisi d'un rapport sur les questions technico-économiques (EB.AIR/WG.5/2002/4) dans lequel sont indiqués les résultats des deux premières réunions du Groupe d'experts dirigé par la France, tenues à Paris le 30 avril et le 14 juin 2002.

**Point 7: Élection du bureau  
(Jeudi 19 septembre, après-midi)**

Le Groupe de travail élira ses vice-présidents pour 2002-2003.

À sa trente-troisième session, le Groupe de travail a reconduit MM. D. JOST (Allemagne), J. ZUREK (Pologne) et V. SOKOLOVSKY (Fédération de Russie) dans leurs fonctions de vice-présidents et a élu M<sup>me</sup> K. SCAVO (États-Unis) Vice-Présidente (EB.AIR/WG.5/70, par. 68).

À sa dix-neuvième session, l'Organe exécutif a réélu M. R. BALLAMAN (Suisse) Président du Groupe de travail des stratégies et de l'examen (ECE/EB.AIR/75, par. 107).

**Point 8: Questions diverses**  
**(Jeudi 19 septembre, après-midi)**

Le secrétariat informera le Groupe de travail des préparatifs en cours d'un atelier sur l'amélioration des communications pour la Convention.

Une séance d'information informelle sur les politiques de réduction de la pollution atmosphérique au Canada et aux États-Unis aura lieu le vendredi 20 septembre dans la matinée, à partir de 10 heures. Des experts de ces deux Parties feront des exposés et répondront aux questions des participants.

**Point 9: Adoption du rapport**  
**(Vendredi 20 septembre, après-midi)**

Selon l'usage, le Groupe de travail adoptera le rapport de la session.

Pour pouvoir accéder plus facilement au Palais des Nations, les membres des délégations qui ne sont pas munis d'une plaquette d'identité en cours de validité doivent s'inscrire auprès du secrétariat au plus tard le 4 septembre. La formule d'inscription ainsi que les instructions à suivre pour la remplir sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante: [www.unece.org/env/wgs](http://www.unece.org/env/wgs).

-----